



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES PROCES-VERBAL N° 1

Réunion du Mardi 15 Octobre 2024 à 10 heures

Présidence : Bernard FREULON

Présents : DROUAULT Dominique, JUSTE Joël, MAZAUFROY Francis

Assiste à la réunion : MERIOT Florence (Secrétaire de Direction)

Le Président de la Commission des Terrains et Installations Sportives ouvre la séance à 9h30 en accueillant chaleureusement les participants et tout particulièrement les 2 nouveaux membres, Dominique DROUAULT et Joël JUSTE.

Ordre du jour :

1. Présentation du contenu de la mission
2. Localisation des secteurs
3. Méthode de fonctionnement.

1. Présentation du contenu de la mission

Sur le site de la FFF, la présentation du logiciel « **STADIUM** » est commentée par le président. Les points essentiels suivants sont abordés et développés :

- la localisation des terrains et installations sportives du département ainsi que leur classification,
- les sites déjà inspectés ou proches de l'être,
- les formulaires et pièces administratives.

Bernard FREULON explique aux Membres le processus de prise de rendez-vous entre le District, le club et les propriétaires des installations sportives (mairie, communauté de communes, métropole ...).

Généralement, une personne de la municipalité (technicien, élu) est présente lors de la visite ainsi qu'un membre du club. Le dossier complété est adressé par courriel au secrétariat du District (Florence MERIOT) pour transmission à la Commission régionale des Terrains et Installations sportives pour classification des terrains et éclairage.

Après avis de la Commission régionale des Terrains et Installations, le terrain/éclairage est classé et l'enregistrement dans le logiciel « stadium » est effectué par le secrétariat de la Ligue du Centre-Val de Loire.

2. Localisation des secteurs

Pour attribuer la mission de chacun, un découpage géographique du département est défini afin de gérer efficacement chaque déplacement des membres de la Commission.

3. Méthode de fonctionnement

Afin d'identifier les Membres de la Commission lors de leur visite sur les installations sportives, un équipement vestimentaire à l'effigie du District de Football d'Indre et Loire leur est attribué.

Le Président de la Commission demandera la dotation d'une sacoche dotée de tous les instruments de mesures pour chaque Membre de la Commission afin de faciliter leur tâche.

Le Président remet à chacun 1 luxmètre ainsi que différents documents administratifs.

Fin de la réunion : 12 heures

Bernard FREULON


Président de la Commission

Joël JUSTE


Secrétaire de séance